



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 02 janvier 2024
à 18h00**

Salle du Conseil municipal

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02.01.2024

**L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE le DEUX JANVIER
le Conseil municipal de la commune de Morzine s'est réuni en session ordinaire,
à dix-huit heures
salle du Conseil municipal de Morzine,
sous la présidence de Monsieur Fabien Trombert - maire**

Date de convocation du Conseil municipal : 26 décembre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Nombre de conseillers municipaux présents en début de séance : 12
Quorum : 07

Présents : 12

Mmes, MM. Herbron Franck, Buet Manuelle, Buet Maurice, Bouvier Virginie, Dupieux Gilbert, Baud Jeanine, Bouvier Véronique, Castex Margaux, Muffat Quentin, Page Olivier, Pillot Serge

Absentes et excusées : 02

Mmes Tournier Michelle et Baud Marie

Pouvoir : 01

Madame Tournier Michelle à Monsieur Pillot Serge

PREAMBULE

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

M. le maire désigne Olivier Page comme secrétaire de séance.

1 ELECTION EXECUTIF

1.1 Election d'un nouvel adjoint ou suppression d'un poste d'adjoint

DELIBERATION D_2024_01_1. :

M. le maire rappelle au Conseil municipal que, par lettre du 18 décembre 2023, M. le préfet de la Haute-Savoie a accepté la démission de Mme Aube Marullaz de ses fonctions d'adjointe au maire et de conseillère municipale.

Pour la bonne marche de l'administration communale, M. le maire souhaite l'élection d'un nouvel adjoint et propose que cet adjoint occupe le dernier rang dans l'ordre des adjoints, étant précisé que les cinq autres adjoints en fonction remontent d'un rang dans le tableau du Conseil municipal annexé à la présente.

Il rappelle également que, conformément aux dispositions de l'article L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, ce nouvel adjoint doit être élu, au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder.

C'est dans ce cadre que devront être soumises aux suffrages du Conseil municipal la ou les candidatures des conseillers municipaux de sexe féminin et qu'il sera dressé procès-verbal de l'élection.

M. le maire propose la candidature de Mme Véronique Bouvier.

Il fait appel à d'autres candidatures sans qu'aucun autre candidat se manifeste.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE que succède à l'adjoint démissionnaire un conseiller de même sexe,

DIT que celui-ci occupera le dernier rang dans l'ordre des adjoints,

DIT qu'il sera dressé procès-verbal des opérations de vote, à la suite de quoi le résultat de l'élection sera proclamé et reporté au droit de la délibération.

PROCEDE à l'élection de cet adjoint au scrutin secret et à la majorité absolue dans les conditions fixées par le CGCT.

Chaque conseillère et conseiller municipal(e) est appelé(e) à procéder au vote.

Mme Margaux Castex et M. Quentin Muffat sont désignés scrutateurs.

PROCLAMATION DES RESULTATS :

Election de la sixième adjointe au maire au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidate : Mme Véronique Bouvier

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 07

Mme Véronique Bouvier a obtenu 13 voix.

Mme Véronique Bouvier est proclamée sixième adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions.

2 QUESTIONS DIVERSES

2.1 « Les Floralies » : chauffage des appartements

Manuelle Buet rappelle le souhait du Centre Communal d'Action Social - CCAS - de faire installer les radiateurs électriques, à faible consommation d'énergie, dans tous les appartements des floralies afin d'éviter les pannes récurrentes de chauffage liées à la chaudière bois. Le budget a été prévu lors du dernier conseil d'administration du CCAS.

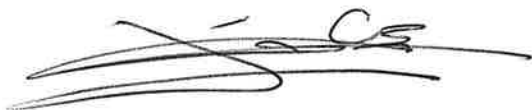
Les services compétents auront la charge du suivi de cette demande.

M. le maire lève la séance à 18H24

Fait à Morzine, le 11 janvier 2024.

Procès-verbal arrêté en séance du Conseil municipal du 18 janvier 2024

Le secrétaire de séance,
Olivier Page.



Le maire de Morzine,
Fabien Trombert.



Publié sur le site de la mairie www.mairie-morzine-avoriaz.com le 23 janvier 2024.